



**Commission des Compétitions Jeunes et Seniors**  
**SAISON 2024/2025**

**PROCÈS-VERBAL N°25**

---

**Réunion du : mardi 03 décembre 2024**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

**SENIORS – COUPE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**

**29920771 BAGNEUX COM 1 / ULIS CO 1 du 05/01/2024**

Demande de COM BAGNEUX pour jouer le mercredi 18 décembre 2024 à 20h00 au Parc des Sports de BAGNEUX, avec accord du CO ULIS.

Accord de la Commission.

**SENIORS - CHAMPIONNAT**

**28218399 SARCELLES AAS 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 07/12/2024 (R1/A)**

La Commission autorise le déroulement de cette rencontre sur le terrain n°3 du stade Nelson MANDELA à SARCELLES.

**28218898 RED STAR FC 2 / BLANC MESNIL SF 1 du 08/12/2024 (R2/B)**

Demande du RED STAR FC pour avancer le match le samedi 07 décembre 2024 à 18h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BLANC MESNIL SF, à transmettre au plus tard, le vendredi 06 décembre 2024 à 12h00.

**28222515 FC 93 BOBIGNY 2 / PUTEAUX CSM du 08/12/2024 (R2/C)**

Demande de FC 93 BOBIGNY pour jouer le samedi 07 décembre 2024 à 18h00, avec accord du CSM PUTEAUX.

La Commission ne peut valider l'horaire de 18h00, car le terrain ne dispose pas d'un éclairage classé.

Elle demande au club de FC 93 BOBIGNY de proposer un autre terrain pour jouer ce match, information à transmettre au plus tard le vendredi 06 décembre 2024 à 12h00.

A défaut, la Commission inversera le match sur le terrain de PUTEAUX.

**28223459 ARARAT ISSY 1 / CO VINCENNES 2 du 15/12/2024 (R3/B)**

Courriel du service des sports de la Mairie indiquant l'indisponibilité du terrain de la Cité des Sports du 14 au 15 décembre 2024, en raison de l'organisation de la Corrida de Noël,

La Commission demande :

. au club d'ARARAT ISSY de proposer un autre terrain pour jouer ce match.

. au CO VINCENNES la possibilité de recevoir cette rencontre sur ses installations.

Information à transmettre au plus tard le vendredi 13 décembre 2024.

**28223588 PARIS ALESIA FC / STAINS ES du 08/12/2024 (R3/D)**

Courriel de PARIS ALESIA FC et de la Mairie de Paris avec attestation d'occupation de terrain.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 08 décembre 2024 à 15h00, sur le stade DIDOT à Paris 14<sup>ème</sup>.

**28223236 PARAY FC 1 / VGA SAINT MAUR 1 du 15/12/2024 (R3/A)**

Courriel de la Mairie de PARAY VIEILLE POSTE et arrêté municipal de fermeture du terrain herbe du stade Jean BOUIN du 1<sup>er</sup> décembre 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Courriel de PARAY FC indiquant que cette rencontre aura lieu au stade Pierre de COUBERTIN n°1 à PARAY VIEILLE POSTE, ainsi que toutes ses prochaines rencontres jusqu'à la levée de fermeture du stade Jean BOUIN.

Accord de la Commission.

**28223231 ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR 1 / BRETIGNY FCS 2 du 08/12/2024 (R3/A)**

Demande des ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR pour jouer à 15h30 au Parc des Sports Interdépartemental n°3 à BOBIGNY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de BRETIGNY FCS, à transmettre au plus tard le vendredi 06 décembre 2024 à 12h00.

**500 031 - CHOISY LE ROI AS (R2/C)**

Rappel

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 16/10/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 3 matchs fermes à l'équipe Seniors 1 de CHOISY LE ROI A.S., à compter du 11 novembre 2024 ; la Commission demande au club de l'AS CHOISY LE ROI de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de CHOISY LE ROI accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 29 novembre 2024 à 12h00.

Autres rencontres :

**28222539 CHOISY LE ROI AS / VILLIERS LE BEL FC du 19/01/2025**

**28222553 CHOISY LE ROI AS / MEAUX ACADEMY du 02/02/2025**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le vendredi précédent la rencontre à 12h au plus tard.

**U20 – CHAMPIONNAT**

R3 poule A :

**28227635 GAGNY FC 21 / ANTILLAIS PARIS 19 21 du 01/12/2024**

La Commission,

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel

Considérant que l'équipe de GAGNY FC n'a pas été en mesure de présenter 8 joueurs au coup d'envoi de la rencontre,

Par ce motif,

**. donne match perdu par forfait non avisé à GAGNY FC (2<sup>ème</sup> forfait) :**

**GAGNY FC : - 1 pt - 0 but.**

**ANTILLAIS PARIS 19 : 3 pts – 0 but**

**514250 AULNAY F.C :**

Mail de AULNAY avec Arrête préfectoral nous informant de la fermeture de son terrain pour la période 02/12/2024 au 23/02/2025.

La commission demande au club de lui fournir un terrain de repli pour les rencontres suivantes :

- 28227639 AULNAY FC / FC GAGNY du 08/12/2024
- 28227645 AULNAY FC / PARIS 19 ANTILLAIS du 15/12/2024
- 28227653 AULNAY FC / ESC XVEME du 26/01/2025

**28227637 - RACING CLUB 18 / APSM du 08/12/2024**

Demande de report au 12/01/2025 du RC 18 (motif : joueurs en voyage scolaire).

La Commission émet un avis défavorable à cette demande ; le motif n'étant pas recevable. Le match est maintenu au 08/12/2024.

**Poule D:**

**28228447 SAINT PRIX ES 21 / MONTMORENCY FC 21 du 01/12/2024**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Absence de l'équipe de MONTMORENCY FC à l'heure du coup d'envoi,

Par ce motif,

**Enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait non avisé à MONTMORENCY FC.**

**U18 – CHAMPIONNAT**

Suite à la qualification des clubs de GRIGNY US – DRANCY JA – TORCY – AULNAY - BLANC MESNIL – NOISY LE SEC – CRETEIL LUSITANOS – VERSAILLES 78 FC - MANTOIS 78 FC pour le 1<sup>er</sup> tour fédéral de la Coupe Gambardella, les matches ci-dessous sont reportés comme suit :

28215055 - GRIGNY US / COURBEVOIE du 15/12/2024 – U18 R3/B **reporté à une date ultérieure**

28212641 - DRANCY JA / ARGENTEUIL RC du 15/12/2024 – U18 R1 **reporté au 12/01/2025**

28212999 - TORCY / AULNAY CSL du 15/12/2024 – U18 R2/A **reporté au 12/01/2025**

28212996 – BLANC MESNIL / NANTERRE du 15/12/2024 – U18 R2/A **reporté au 12/01/2025**

28212636 – MANTOIS 78 FC / IVRY US du 15/12/2024 – U18 R1 **reporté au 12/01/2025**

28212637 – CRETEIL LUSITANOS / MONTRouGE FC 92 du 15/12/2024 – U18 R1 **reporté au 12/01/2025**

28212639 FLEURY 91 FC / VERSAILLES FC 78 du 15/12/2024 - U18 R1 **reporté au 12/01/2025**

28214422 – EPINAY ACADEMIE / NOISY LE SEC OL du 15/12/2024 – U18 R3/C **reporté au 12/01/2025**

Etant précisé que le report de ces matchs au 12/01/2025 est sous réserve de qualification d'une des équipes pour les 1/32èmes de finale de la Coupe Gambardella prévus le 12/01/2025.

Un nouveau point sur les reports de match sera fait par la Commission, après les matchs du 15/12/2024.

Autre report :

28212983 – ENTENTE SSG / NANTERRE du 01/12/2024 **reporté au 05/01/2025.**

**28212633 SARCELLES AAS 21 / CRETEIL LUSITANOS US 21 du 08/12/2024 (R1/A)**

La Commission autorise le déroulement de cette rencontre sur le terrain n°3 du stade Nelson MANDELA à SARCELLES.

**28215055 - GRIGNY US / COURBEVOIE SP. du 15/12/2024 reporté date ultérieure (R3/B)**

Courriel de l'US GRIGNY demandant à jouer la rencontre le 02 mars 2025 (motif : accord entre les 2 éducateurs)

La Commission ne peut valider cette date et précise qu'un nouveau point sur les reports de match sera fait par la Commission, après les matchs du 15/12/2024.

**28214282 BRUNOY FC / ISSY LES MOULINEAUX FC du 01/12/2024 (R3/A)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée, du rapport de l'arbitre et du courriel du FC BRUNOY, Considérant que le match n'a pas pu avoir en raison de l'impraticabilité du terrain lié à la chute d'un arbre sur une partie de l'aire de jeu dans la nuit du samedi au dimanche,

Par ce motif,

. reporte cette rencontre le 22/12/2024.

**28214538 SAINT LEU 95 FC 1 / VINCENNES CO 1 du 22/12/2024 (R3/D)**

Demande de report au 12 janvier 2025 de VINCENNES CO, en raison d'un nombre important de joueurs en congés le 22/12/2024, impossibilité pour le club de SAINT LEU 95 FC.

La Commission invite les 2 clubs à reformuler leur demande de report après la journée du 15/12/2024.

Le report au 12/01/2025 pourra être accepté si les 2 équipes n'ont pas d'autres matches reportés.

**28212990 VAL YERRES CROSNE 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 08/12/2024 (R2/A)**

Demande de VAL YERRES CROSNE pour jouer à 13h00.

Accord de la Commission, horaire officiel.

**28212619 DRANCY JA 21 / BRETIGNY FCS 21 du 22/12/2024 (R1)****28214403 DRANCY JA 22 / RED STAR FC 21 du 22/12/2024 (R3/C)**

Courriel de la JA DRANCY demandant le report de ses rencontres, en raison de la mobilisation de l'ensemble de son encadrement pour l'organisation de son match de 32<sup>ème</sup> de finale de Coupe de France contre le FC NANTES.

**Le match de Coupe de France étant positionné le 21/12/2024 à ce jour, la Commission émet un avis défavorable à ces demandes de report.**

**28214284 BAGNEUX COM 2 / BRUNOY FC 1 du 08/12/2024 (R3/A)**

Demande de COM BAGNEUX pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BRUNOY FC, à transmettre au plus tard, le vendredi 06 décembre 2024 à 12h00.

**28214288 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / TORCY PVM US 2 du 08/12/2024 (R3/A)**

Courriel du FC ISSY LES MOULINEAUX et attestation de la Direction du Grand Paris Seine Ouest indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 08 décembre 2024 à 17h00, sur le stade Marcel BEC n°2 à MEUDON.

**U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1<sup>er</sup> Rappel**

28215899 – RACING CLUB 18 / PARIS 13 ATLETICO 2 du 01/12/2024 (R3/A)  
28216617 – BOIS LE ROI F.C. / MORSANG SUR ORGE FC du 01/12/2024 (R3/E)  
28230932 – VILLENEUVE ABLON U.S. / BOULOGNE BIL. AC 3 du 01/12/2024 (R3/H)

**U17 – CHAMPIONNAT****580485 VILLENEUVE ABLON U.S – U17 R3/ poule H**

Courriel de VILLENEUVE ABLON U.S demandant à jouer les rencontres de son équipe U17 à 11h30 à partir du 04/12/2024

Accord de la commission.

**28215538 BRUNOY FC / CRETEIL LUSITANOS F. du 01/12/2024 (R2/A)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée, du rapport de l'arbitre et courriel du FC BRUNOY,

Considérant que le match n'a pas pu avoir en raison de l'impraticabilité du terrain lié à la chute d'un arbre sur une partie de l'aire de jeu dans la nuit du samedi au dimanche,

Par ce motif,

. reporte cette rencontre le 22/12/2024.

**28216482 BOULOGNE BIL. AC 2 / NANTERRE ES 1 du 01/12/2024 (R3/D)**

Inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller – 28216482 NANTERRE ES 1 / BOULOGNE BIL. AC 2 le 01/12/2024

Retour – 28216542 BOULOGNE BIL. AC 2 / NANTERRE ES 1 le 16/03/2025.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

**28216757 BRIE EST FC / THORIGNY FC du 08/12/2024 (R3/F)**

Reprise de dossier

Inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller – 28216757 THORIGNY FC / BRIE EST FC le 08/12/2024

Retour - 28216817 BRIE EST FC / THORIGNY FC le 30/03/2025

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

**28216743 FC GAGNY / VAL D'EUROPE FC du 24/11/2024 (R3/F).**

Reprise de dossier

La Commission,

Après lecture de la FMI, du rapport de l'arbitre, du rapport de VAL D'EUROPE FC et des explications de FC GAGNY pour match non joué,

Considérant que le non-déroulement du match résulte d'une défaillance du club recevant dans l'organisation des matchs programmés sur la journée du 24/11/2024,

Par ce motif,

**Donne match perdu par pénalité à GAGNY F.C. (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à VAL D'EUROPE F.C. (3 points ; 0 but).**

La Commission invite le club de GAGNY F.C. a vérifié la programmation de ses matches à domicile sur les prochaines journées de championnat.

**28216878 - VILLENES ORGEVAL / VELIZY ASC du 08/12/2024 (R3/ G)**

Inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller – 28216878 VELIZY ASC / VILLENES ORGEVAL le 08/12/2024

Retour – 28216938 VILLENES ORGEVAL / VELIZY ASC le 09/03/2025

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

**29235897 MITRY COMPANS GOELLY / AULNAY CSL 21 du 15/12/2024 (R3/C)**

Courriel du CSL AULNAY demandant le report du match, en raison de la mobilisation de l'encadrement du club pour l'organisation de son match du 1<sup>er</sup> tour fédéral de Coupe Gambardella.  
La Commission reporte cette rencontre au 22/12/2024

**508884 NEUILLY MARNE S.F.C. – U17 R3 / poule C**

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 26/11/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 5 matchs fermes à l'équipe U17 de NEUILLY MARNE S.F.C., à compter du 16 décembre 2024 ; la Commission demande au club de NEUILLY MARNE S.F.C. de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de NEUILLY SUR MARNE.

Rencontres impactées :

**29235934 - NEUILLY MARNE S.F.C. / COLLEGIEN AS du 09/03/2025**

**29235946 - NEUILLY MARNE S.F.C. / CHAMPS S/MARNE FOOT du 30/03/2025**

**29235960 - NEUILLY MARNE S.F.C. / TRILPORT USF du 04/05/2025**

**29235973 - NEUILLY MARNE S.F.C. / DRANCY JA 2 du 18/05/2025**

La Commission,

. indique qu'un dernier match sera à purger lors de la saison 2025/2026

. demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le vendredi précédent le rencontre à 12h au plus tard.

**U16 - CHAMPIONNAT**

**28217289 NANTERRE ES / JOINVILLE RC du 01/12/2024 (R1)**

Courriel du RC JOINVILLE indiquant une erreur de saisie du score final.

Courriel de l'arbitre confirmant le résultat de la rencontre comme suit :

NANTERRE ES : 1 but

JOINVILLE RC : 3 buts.

**28217291 PARIS SAINT GERMAIN FC 2 / NANTERRE ES 1 du 08/12/2024 (R1)**

Demande de PARIS ST GERMAIN FC pour jouer à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NANTERRE ES, à transmettre au plus tard, le vendredi 06 décembre 2024 à 12h00.

**28217562 ISSY LES MOULINEAUX FC 21 / TRAPPES ES 21 du 15/12/2024 (R2/B)**

Courriel du service des sports de la Mairie indiquant l'indisponibilité du terrain de la Cité des Sports du 14 au 15 décembre 2024, en raison de l'organisation de la Corrida de Noël,

Courriel du FC ISSY LES MOULINEAUX demandant la possibilité d'une inversion.

La Commission demande à l'ES TRAPPES la possibilité de recevoir cette rencontre sur ses installations, information à transmettre au plus tard le vendredi 13 décembre 2024.

**28217430 AULNAY CSL 21 / BRUNOY FC 21 du 15/12/2024 (R2/A)**

Courriel du CSL AULNAY demandant le report du match, en raison de la mobilisation de l'encadrement du club pour l'organisation de son match du 1<sup>er</sup> tour fédéral de Coupe Gambardella.

La Commission reporte cette rencontre au **12/01/2025**.

**28217818 PALAISEAU US / CRETEIL LUSITANOS US du 01/12/2024 (R3/B)**

La Commission,

Après lecture de de la F.M.I., du rapport de l'arbitre officiel, des courriers de l'US PALAISEAU et du Directeur des Sports de la Mairie de PALAISEAU,

Considérant que le match a été arrêté à la 58<sup>ème</sup> minute en raison de la panne de l'éclairage,

Considérant que le gardien du stade a tenté a tenté plusieurs reprises de remettre en route le disjoncteur principal qui se mettait en sécurité,

Considérant qu'un technicien d'astreinte de la ville a été contacté mais n'a pu se rendre sur place dans les délais pour une intervention,

Considérant qu'après 45 minutes d'attente, l'arbitre a décidé d'arrêter définitivement le match sur le score de 1 à 1,

Considérant le courrier de la Mairie de PALAISEAU en date du 03/12/2024,

Par ces motifs,



. donne match à rejouer le 22/12/2024.

**La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant les conditions de participation et de qualification des joueurs dans le cas d'un match à rejouer.**

**28217682 BOULOGNE BILLANCOURT AC / PARIS UNIVERSITE CLUB du 01/12/2024 (R3/A)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match informatisée,

Considérant que le match a été interrompu à la 80<sup>ème</sup> minute de jeu, en raison de la grave blessure d'un joueur de BOULOGNE BILLANCOURT AC et l'intervention sur place des pompiers,

Considérant que la rencontre n'a pu reprendre et n'a pas eu sa durée réglementaire,

Par ces motifs,

. **donne ce match à rejouer le 22/12/2024.**

**La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. précisant les conditions de participation des joueurs en cas de match à rejouer.**

**28217940 BRIARD SC 1 / CLICHY SUR SEINE US 1 du 24/11/2024 reporté au 22/12/2024 (R3/C)**

Demande de report au 12 janvier 2025 du CLICHY SUR SEINE US, en raison de l'éducateur et d'un nombre important de joueurs en congés le 22/12/2024, avec accord du SC BRIARD.

La Commission invite les 2 clubs à reformuler leur demande de report après la journée du 15/12/2024.

Le report au 12/01/2025 pourra être accepté si les 2 équipes n'ont pas d'autres matches reportés.

**28218180 ISSY LES MOULINEAUX FC 22 / SURESNES JS 21 du 15/12/2024 (R3/D)**

Courriel du service des sports de la Mairie indiquant l'indisponibilité des terrains de la Halle Christiane GUILLAUME le 15/12/2024, en raison de l'organisation de la Corrida de Noël,

Courriel du FC ISSY LES MOULINEAUX demandant la possibilité d'une inversion.

La Commission demande à la JS SURESNES la possibilité de recevoir cette rencontre sur ses installations, information à transmettre au plus tard le vendredi 13 décembre 2024.

**28217955 FC 93 BOBIGNY BG 2 / ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 du 08/12/2024 (R3/C)**

Demande de FC 93 BOBIGNY BG pour jouer à 13h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE, à transmettre au plus tard, le vendredi 06 décembre 2024 à 12h00.

**28227733 SARCELLES AAS 3 / POISSY FC 1 du 07/12/2024**

La Commission autorise le déroulement de ce match sur le terrain n°3 du stade Mandela à SARCELLES.

**U15 - CHAMPIONNAT**

**Régional 1**

**28227873 SARCELLES AAS 1 / PARIS FC 1 du 07/12/2024**

La Commission autorise le déroulement de ce match sur le terrain n°3 du stade Mandela.

**Régional 2**

**Poule B**

**28228042 MANTOIS 78 FC 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 16/11/2024**

Reprise de dossier.

Compte tenu du calendrier de MANTOIS 78 FC (encore qualifié en Coupe), ce match est donné à rejouer **le samedi 21/12/2024.**

La Commission invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF :

20.2.3 - Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son

*intégralité. Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match. Les conditions de participation des joueurs à un match remis ou à un match à rejouer figurent à l'article 7.12 du présent Règlement Sportif Général.*

**U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF****Tour n°2 :****29921589 MANTOIS 78 FC 1 / PLAISIROIS FO 1 du 14/12/2024**

Demande de MANTOIS 78 FC pour avancer le match) 13h00.

Accord de la Commission (délai de prévenance suffisant).

**U14 – CHAMPIONNAT****Régional 2****Poule B****28227094 LINAS MONTLHERY 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 30/11/2024**

Ce match est reporté au samedi 21/12/2024.

**Régional 3****Poule A****28227191 PARIS ALESIA 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 07/12/2024**

Courriel de la Mairie de PARIS.

Ce match se déroulera à 13h00 sur le terrain n°1 du stade Lenglen à Paris

**Poule D****28227733 SARCELLES AAS 3 / POISSY FC 1 du 07/12/2024**

La Commission autorise le déroulement de ce match sur le terrain n°3 du stade Mandela.

**U14 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1<sup>er</sup> Rappel :**

Régional 3 – poule B - 28227548 SENART MOISSY 2 / MELUN FC 2 du 30/11/2024

**ANCIENS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1<sup>er</sup> Rappel**

28225457 – MAULOISE U.S. 31 / PLAISIROIS F.O.31 du 01/12/2024 (R3/A)

28225592 – VOISINS F.C. 31 / FC WISSOUS 31 du 01/12/2024 (R3/B)

**ANCIENS - CHAMPIONNAT****28225069 SARCELLES AAS / AC CRETEIL du 08/12/2024 (R1)**

La Commission autorise le déroulement de cette rencontre sur le terrain n°3 du stade Nelson MANDELA à SARCELLES.



**28225719 BRUNOY FC / BOISSY F.C. 31 du 01/12/2024 (R3/C)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée, du rapport de l'arbitre et courriel du FC BRUNOY,  
Considérant que le match n'a pas pu avoir en raison de l'impraticabilité du terrain lié à la chute d'un arbre sur une partie de l'aire de jeu dans la nuit du samedi au dimanche,

Par ce motif,

. reporte cette rencontre le 22/12/2024.

**CDM - CHAMPIONNAT****28224482 – ASNIERES FC 5 / RUEIL ABEILLE 5 du 01/12/2024 (R2/ poule A)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée, et du courriel de RUEIL ABEILLE 5 informant son forfait,  
. Enregistre le 3<sup>ème</sup> forfait non avisé de RUEIL ABEILLE 5 entraînant le **Forfait Général** de l'équipe.

**28224532 - FRANCONVILLE FC 5 / RUEIL MALMAISON FC 5 du 19/01/2025 (R2/ poule A)**

Inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller – 28224532 RUEIL MALMAISON FC 5 / FRANCONVILLE FC 5 le 19/01/2025

Retour – 28224616 FRANCONVILLE FC 5 / RUEIL MALMAISON FC 5 le 18/05/2025

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.